



**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
DU 26 SEPTEMBRE 2011**

Lors des rencontres nationales de la Police Municipale à Nice, le Ministre de l'Intérieur s'était engagé à réactiver la commission consultative des polices municipales.

Chose faite, après 4 ans d'absence, celle-ci a tenu sa première réunion le 26 septembre dernier au Ministère de l'Intérieur, en présence de Claude GUEANT, Ministre de l'Intérieur et Philippe RICHERT, Ministre des collectivités territoriales.

- 1°) Lors de cette séance, Monsieur ESTROSI, Député-maire de Nice a été élu Président de la commission. Il rappelle son implication pour les Polices Municipales. Il souhaite d'ailleurs que la commission s'appelle « commission consultative DE LA POLICE MUNICIPALE ».
- 2°) Adoption du règlement intérieur de la commission : Intervention de FORCE OUVRIERE sur les délais de convocation et de propositions trop courts (5 et 3 jours). Mais l'administration nous répond qu'ils sont obligés de s'harmoniser avec les règles communes prévues dans le décret. Nous obtenons cependant que la commission se réunisse au moins deux fois par an.
- 3°) Déclaration de Mr GUEANT et de Mr RICHERT qui rappellent leurs volontés d'avancer sur la Police Municipale. Deux groupes de travail seront créés. L'un concernera l'armement et l'autre le volet social et statutaire. Nomination au ministère de l'intérieur d'un « Monsieur Police Municipale », qui n'est autre que Monsieur LUDWIG Dominique, contrôleur général de la police nationale.
- 4°) Présentation du projet de la médaille d'honneur de la Police Municipale.
- 5°) Au moment de clôturer la séance, FORCE OUVRIERE intervient afin de rappeler que l'ordre du jour n'est pas fini et que le sujet concernant la convention de coordination n'a pas été abordé alors que ce dernier est très important et constitue la clé de voute de la coopération avec les forces d'Etat. Nous sommes étonnés d'apprendre que le projet de décret a déjà été transmis au Conseil d'Etat sans que l'on soit consulté.  
Sous la pression de FORCE OUVRIERE, le ministre de l'intérieur consent à nous communiquer le projet de décret et attendra que l'on transmette nos diverses propositions à ce décret.

**FORCE OUVRIERE TOUJOURS AUX COTES DES POLICIERS MUNICIPAUX !!!!!**

***GUTIERREZ Raphaël***  
***Réfèrent Police Municipale***